



CPGE/CA

LES CHARTREUX – CROIX-ROUSSE

58, rue Pierre Dupont
69283 LYON CEDEX 01
Tél. : 04 72 00 75 50

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET CONDITIONS FINANCIÈRES Internat des étudiantes et étudiants des classes préparatoires

❖ Date de rentrée à l'internat Post-Bac pour l'année scolaire 2017/2018

- Pour les 1^{ère} année de Classe Préparatoire ou Sciences Politiques :

Lundi 4 septembre à 17 h 30

(pour les filles, sur le site des Chartreux - 58 rue Pierre Dupont – 69001 LYON)
(pour les garçons, sur le site Paul Couturier – 57 rue Henri Gorjus – 69004 LYON)

- Pour les 2^{ème} année de Classe Préparatoire :

Dimanche 3 septembre à 17 h 30

(pour les filles, sur le site des Chartreux - 58 rue Pierre Dupont – 69001 LYON)
(pour les garçons, sur le site Paul Couturier – 57 rue Henri Gorjus – 69004 LYON)

❖ Chambres

Toutes les chambres sont équipées du mobilier suivant : lit, armoire, chevet, bureau, chaise, lampes...

L'étudiant(e) doit se munir :

- **du trousseau pour le couchage (alèse obligatoire, draps et couvertures ou couette et housse de couette, oreiller ou traversin),**
- **de ses affaires de toilette avec les serviettes,**
- **de ses effets personnels.**

❖ Locaux mis à disposition

Les étudiants internes disposent :

- d'un foyer qui leur est propre (télévision, presse, ordinateur avec accès internet...),
- de lieux d'étude avec du matériel informatique pour le travail en petit groupe,
- d'une laverie (machine à laver, fer à repasser...) pour l'entretien de leurs effets personnels,
- d'un coin cuisine collectif pour assurer les repas non compris dans leur régime de pension. Ce coin cuisine est disponible seulement le week-end, les étudiants ne peuvent en aucun avoir accès à ce lieu pour le déjeuner.

❖ Aide au logement (ALS)

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'une aide au logement. Pour ce faire, vous devez prendre attache avec votre CAF ou consulter leur site et effectuer les démarches visant à télécharger une attestation de résidence en foyer. Une fois ce document édité par vos soins, votre enfant pourra, dès le mois de septembre 2017, se rendre au secrétariat CPGE qui validera et signera cette attestation de résidence en foyer.

❖ **Conditions financières pour le logement**

- **en chambre individuelle :** loyer → 436,50 € par mois toutes charges comprises
- **en chambre double :** loyer → 345 € par mois toutes charges comprises

La location est consentie pour 10 mois, de début septembre 2017 à la fin du mois de juin 2018.

❖ **Conditions financières pour la pension (en sus du logement)**

- **Formule A : 274 € par mois**

Cette formule comprend les petits déjeuners, déjeuners et dîners du lundi au samedi matin, de début septembre au 30 juin, à l'exception des vacances scolaires.

- **Formule B : 154,50 € par mois**

Cette formule comprend les petits déjeuners et dîners du lundi au samedi matin, de début septembre au 30 juin, à l'exception des vacances scolaires. Les déjeuners de chaque jour sont possibles avec paiement au ticket.

L'inscription est consentie à l'année, et un changement de formule vous sera proposé en cours d'année scolaire.

❖ **Récapitulatif des coûts (logement + pension)**

2017/2018	Chambre individuelle	Chambre double
	710,50 € par mois (sur 10 mois)	619 € par mois (sur 10 mois)
Formule A	* Loyer 4 365,00 €	* Loyer 3 450,00 €
	* Pension 2 740,00 €	* Pension 2 740,00 €
	----- soit pour l'année scolaire : 7 105,00 €	----- soit pour l'année scolaire : 6 190,00 €
	591 € par mois (sur 10 mois)	591 € par mois (sur 10 mois)
Formule B	* Loyer 4 365,00 €	* Loyer 3 450,00 €
	* Pension 1 545,00 €	* Pension 1 545,00 €
	----- soit pour l'année scolaire : 5 910,00 €	----- soit pour l'année scolaire : 4 995,00 €

❖ **Acompte d'inscription**

Un acompte d'inscription de **1250,00 €** est demandé pour valider la place à l'internat de l'étudiant, quelque soit la formule choisie (pension et logement). Cet acompte est non remboursable en cas de désistement volontaire de l'étudiant.

Il sera déduit de la facture annuelle de l'étudiant, envoyée au mois d'octobre.